



TRÉLON INFOS

www.ville-trelon.fr

Mensuel n° 334

JUILLET & AOÛT 2020

Après le déroulement
général, je souhaite
que vous fassiez
prendre des vacances
agréables et reposantes
Philippe

SEMAINE N°26

28.06 : Deuxième tour des élections municipales de 8h00 à 18h00 à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°27

01.07 : Réouverture de l'Atelier-Musée du Verre (AMV) à Trélon et du Musée de la Vie Sociale (MVS) à Fourmies (voir à l'intérieur)

03.07 : Vacances scolaires d'été après la classe

SEMAINE N°28

06.07 : Ouverture du Centre Aéré

SEMAINE N°29

14.07 : Fête nationale (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°31

31.07 : Fermeture du Centre Aéré

SEMAINE N°32

08&09.08 : Trélon en Folie (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°33

15.08 : Assomption

Fidèle à une habitude bien ancrée dans la vie festive de la commune, le Groupe des animateurs Trélonais mettra cette année encore « Trélon en Folie » les samedi 08 et dimanche 09 Août.



Le groupe PLUG IN VITRO animera la soirée du 09 Août.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Pour voter le dimanche 28 Juin, il est obligatoire que chaque électeur se présente à la salle des fêtes muni d'une pièce d'identité, d'un masque et d'un stylo.

Toutes les mesures barrières seront strictement appliquées afin d'assurer la sécurité sanitaire de toutes les personnes.

Pour ce second tour, chaque électeur peut disposer de deux procurations.

ÉCOLE MATERNELLE ET ÉCOLE RENÉ BRY

Toutes les sections de l'école maternelle et toutes les classes de l'école élémentaire René Bry ont réouvert le lundi 22 Juin 2020.

ACCÈS AUX DÉCHETTERIES DE FOURMIÉS ET OHAIN

Les deux déchetteries sont ouvertes depuis le lundi 11 Mai aux particuliers du mardi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Les gestes barrières y sont strictement appliqués.

OUVERTURE DU CIMETIÈRE

Le cimetière communal est ouvert comme à l'accoutumée.

Il est interdit d'y pénétrer avec les chiens.

ACTIVITÉS DU CLUB CYCLOTOURISTE TRÉLONNAIS

ACTIVITÉS

Le Club de Cyclotourisme Trélonais vous propose de la marche, du VTT et du cyclotourisme.

RENDEZ-VOUS

Vous êtes attendus dans ces trois disciplines les dimanches 05, 12, 19 et 26 Juillet et les dimanches 02, 09, 16 et 23 Août 2020 à 9h00 sur la place de l'église. Le samedi 29 Août, l'accueil aura lieu à la ferme Angus à partir de 9h00.



LA SERRE DE TRÉLON

Si vous êtes amateurs de légumes bio, la serre de Trélon est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 15h00 (rue Victor Hugo près du stade Yvon Ferenken).

BIEN VIVRE À TRÉLON

En vertu des arrêtés des 29 et 30 Juillet 1998, dans notre commune,

- le bruit des tondeuses, tronçonneuses etc... est interdit avant 9h00 ;
- le brûlage des végétaux est autorisé tous les jours jusque 10h00.

Pour qu'il soit agréable de vivre à Trélon, il vous est rappelé :

- que les poubelles doivent être sorties et rentrées le moins longtemps possible avant et après le passage du camion de ramassage,
- que les papiers, canettes, mégots de cigarettes... ne doivent pas être déposés sur la voie publique,
- que le stationnement des véhicules, dont l'arrêt du moteur évite bruit et pollution, est interdit sur les trottoirs,
- que les trottoirs sont réservés aux seuls piétons,
- que les limitations de vitesse doivent être respectées dans la ville.

CONSULTATION P.M.I.

Les consultations de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) auront lieu les jeudis 23 Juillet et 27 Août 2020, dans les locaux de la maison de santé Albertine situés rue Victor Hugo, le matin à partir de 09h00.

AVIS DE POLICE

Les propriétaires, particuliers et cultivateurs doivent absolument tailler leurs haies afin d'assurer une parfaite visibilité. Gendarmerie et police municipale veilleront à l'application de cette mesure.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FÉVRIER 2020

Le Conseil Municipal

- ✓ **procède** à l'installation de Madame Elodie Lesur en tant que conseillère municipale au 1^{er} Février 2020 suite à la démission de Monsieur Hervé Amand ;
- ✓ **décide d'accorder**
 - une subvention exceptionnelle d'un montant de 700 € à l'atelier de repassage « Les Miss Fer » pour l'achat d'une chaudière de centrale vapeur,
 - une subvention exceptionnelle de 1 500,00 € à la Confrérie Saint Pansard ;
- ✓ **accepte**
 - de vendre un bâtiment sis à Trélon 30 rue Léon Gambetta moyennant le prix de 35 000,00 € dans le cadre d'une cession à paiement différé jusqu'au 30 Juin 2021 en vue d'y installer une activité professionnelle,
 - de verser la contribution communale qui s'élève à 18423,00 € à l'Ecomusée de l'Avesnois,
 - d'autoriser l'ONF (Office National des Forêts) à réaliser les contrats de vente aux particuliers pour l'année dans le respect des clauses générales de ventes de bois aux particuliers,
 - d'engager les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % avant l'adoption du budget de l'année 2020 pour un montant de 379 998,86 €,
 - de financer à hauteur de 352,07 € l'acquisition d'un nouvel outil de test psychométrique pour le psychologue scolaire,
 - de confier la gestion et la conduite de l'espace-multi accueil de 10 places et du Relais d'Assistance Maternelle rue Delval à l'Association Départementale des Francas du Nord,
 - de participer aux frais d'inscription au stage BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) à hauteur de 350,00 € d'un jeune Trélonais, sous réserve que l'intéressé effectue deux stages pratiques au sein des ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de Trélon ;
- ✓ **vote** à l'unanimité pour 2019 les comptes de gestion établis par le comptable public et les comptes administratifs établis par l'ordonnateur du budget principal et des budgets annexes ALSH et forêt.

LES COMBATS DE TRÉLON EN 1940

Il y a 80 ans, de nombreux soldats Nord-Africains sont tombés à la trouée de Trélon. Réalisée par Monsieur Joël Danloux, une exposition sur ces combats qui se sont déroulés du 15 au 17 Mai 1940 est visible à la bibliothèque aux heures habituelles d'ouverture en appliquant les gestes barrières.



BUS FRANCE SERVICES

Le bus France services qui dessert la Sambre-Avesnois sera à Trélon les lundis 06 Juillet et 03 Août de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h00. Vous devez impérativement prendre rendez-vous par téléphone au 03.59.73.18.20 ou par courriel avesnois.franceservices@lenord.fr

ATELIER REPASSAGE « LES MISS FER »

L'atelier repassage « Les Miss Fer » est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h30 à 11h30 et les mardi et vendredi de 13h00 à 17h00.

Pour tous renseignements, contacter le ☎03.27.60.71.00

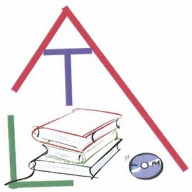


ACCÈS À LA CARRIÈRE DU CHÂTEAU GAILLARD

Le beau temps arrivant, n'oubliez pas que l'accès au plan d'eau de l'ancienne carrière du Château Gaillard (dite L'eau bleue) est strictement interdit tout comme la baignade extrêmement dangereuse.

FÊTE NATIONALE

Rassemblement le mardi 14 Juillet 2020 à 09h45 devant la Mairie pour le défilé suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.



DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

Le service de prêts (livres, CD, DVD et CD Rom) est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 14h00 à 15h00.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € par an.

CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00 et le mardi à 20h00 à la bibliothèque.

OUVERTURE DE LA POSTE

La poste de Trélon vous accueille :

- le lundi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- le mardi 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- le mercredi de 9h00 à 12h00
- le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- le samedi de 9h00 à 12h00



SERVICES MÉDICAUX DE GARDE

Médecins

En cas d'urgence :

- la semaine de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et le dimanche de 8h à minuit vous devez composer le (☎03.20.33.20.33), un médecin régulateur vous répondra. Après minuit, ce numéro bascule vers le 15 (SAMU),

Pharmacies (lieu, modalités d'accès, horaires....)

Il ne faut plus appeler la gendarmerie mais contacter Service de gardes qui vous informe

- par téléphone : ☎0 825 74 20 30 (coût de l'appel : 0,15 € la minute)

- par internet : www.servigardes.fr

Infirmières

Veillez appeler votre infirmière habituelle,

- Mme RENAUX (☎09.50.15.14.24/ 📞06.30.27.93.53) ou Mme CAPELIER-DUPONT (📞07.70.02.03.08)
- Mme FOSSÉ ou Mme GUILAIN (📞07.83.88.98.87)
- Mme BAYE ou Mme HENNECHART (📞06.83.24.48.40)
- Mme PAVOT ou Mme RONVAL (📞06.77.61.26.49)



DÉJECTIONS CANINES

Pour que votre compagnon à quatre pattes soit accepté par tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances en laissant des crottes sur les trottoirs ou sur les pelouses. Il est en effet très désagréable d'en enduire ses chaussures et d'en emporter partout. De plus ces déjections, véritables crottes-en-jambe, peuvent provoquer des chutes graves.

Afin d'éviter ces désagréments, il suffit de quelques serviettes en papier et d'un sac plastique pour ramasser les déjections de l'animal et ensuite les jeter dans une poubelle.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez un problème d'éclairage public, signalez-le sans tarder à la mairie.

DICTIONNAIRES POUR LES ÉLÈVES DE CM2

Les élèves ayant quitté la classe de CM2 en Juin et entrant en 6^e à la rentrée de Septembre 2020 recevront un dictionnaire offert par la municipalité.

Pour obtenir son exemplaire, chaque jeune concerné devra se présenter à l'accueil de la mairie entre le mardi 1^{er} Septembre et le vendredi 4 Septembre 2020 au heures d'ouverture habituelles.

DÉCONFINEMENT ET BONNE CONDUITE



Les masques, les gants, les mouchoirs, les lingettes utilisés pour lutter contre le covid-19 ne doivent pas être jetés sur les trottoirs. Il faut obligatoirement les déposer dans les poubelles pour qu'ils soient incinérés afin d'éviter la propagation du virus. Il faut également penser à ceux qui sont obligés de les ramasser.

TRÉLON EN FOLIE

Manifestation organisée par le GAT (Groupe des Animateurs Trélonais), « Trélon en folie » se déroulera en Août sur le site de l'Espérance.

SAMEDI 08 AOÛT

- ✓ de 18h00 à 23h00 : braderie – produits régionaux
Emplacement gratuit

DIMANCHE 09 AOÛT

- ◆ de 08h00 à 19h00 : Braderie-brocante – Artisanat et produits régionaux
Emplacement : particuliers : 1 € le mètre ; professionnels : 2 € le mètre)
Réservation obligatoire ☎ 06.43.73.18.40 ou courriel gattrelon@aol.com
- ◆ à 21h00 : spectacle du groupe PLUG IN VITRO qui interprétera Radiohead, Placebo, Muse, Nirvana, les Pixies....
- ◆ buvette et restauration sur place pendant les deux jours
- ◆ respect des gestes barrières.



CONFRÉRIE SAINT PANSARD

RÉSULTATS DE LA TOMBOLA

67 – 126 – 201 – 576 – 952 – 967 – 1211 – 1221 – 1226 – 1256 – 1306 – 1406 – 1409 – **1476** – 1583 – 1767 – 1853 – **1955** – 1984 – 2113 – 2156 – 2233 – 2325 – 2334 – 2402 – **2460** – 2465 – 2623 – 2657 – 2811

TOMBOLA DES VENDEURS

13 – 29 – 42 – 71 – 82 – 103 – 110 – 125 – 138 – 166 – 184 – 185 – 208 – 224 – 232 – 239 – 244 – 248 – 251 – 275

PERMANENCES

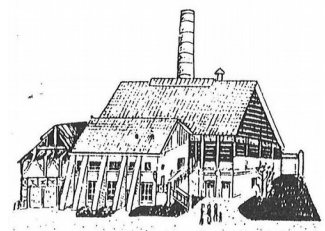
La confrérie Saint-Pansard tiendra des permanences dans la mairie annexe les vendredi 10 Juillet de 15h00 à 19h00, samedi 11 Juillet de 10h00 à 12h00, vendredi 17 Juillet de 15h00 à 18h00 et samedi 18 Juillet de 10h00 à 12h00. Vous pourrez y retirer les lots de la tombola, y acheter la bière brassin 2020, le verre et les coffrets de deux bouteilles et un verre.

ATELIER-MUSÉE DU VERRE

L'atelier-musée du verre accueillera le public à partir du mercredi 1^{er} Juillet 2020. Il sera ouvert les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 10h00 à 18h00 et les samedis et dimanches de 14h00 à 18h00.

Chaque jour, par groupe de 10 personnes, à 11h00, 14h00 et 15h30, un temps de médiation précédera une visite libre du site. A 16h30, une visite guidée sera organisée.

Port du masque obligatoire.



OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

SERVICES DE SANTÉ

Ces personnels de santé sont à votre disposition.



MÉDECINE GÉNÉRALE

Suite au départ en retraite du docteur Yves Dubuissez, deux jeunes médecins consultent à la maison de santé, chacun d'eux étant présent une semaine par mois en alternance.



RECHERCHE PHOTOS D'ÉCOLE

Les Journées Européennes du Patrimoine se dérouleront le samedi 19 Septembre et le dimanche 20 Septembre 2020.

Le thème choisi cette année est « Patrimoine et éducation : Apprendre pour la vie. »

Afin d'illustrer ce thème et d'organiser une exposition, la municipalité recherche des photos de classes de toutes les époques. Ces photos seront immédiatement scannées et rendues à leur propriétaire dont la mémoire sera sollicitée afin de retrouver le maximum de noms.

Un grand merci pour votre aide précieuse.

LE C.C.A.S. ET LES JEUNES

Pendant les vacances scolaires d'été, à partir du lundi 06 Juillet 2020, l'opération « piscine » reprend. Des billets d'entrée pour la piscine de Fourmies sont en vente à la Mairie de Trélon au tarif de 1€.

Sont concernés en Juillet et en Août les jeunes de 6 à 16 ans.

Le nombre d'entrées étant limité en raison du covid-19, il est conseillé de prendre contact avec le service d'accueil de la piscine pour obtenir un créneau disponible (03.27.59.69.99)



L'AS TRÉLON RECRUTE

Préparant dès maintenant la saison 2020-2021, les responsables de l'AS Trélon recrutent des jeunes souhaitant pratiquer le football dans les catégories U6 à U18.

Les inscriptions sont reçues tous les mercredis des mois de Juillet et Août de 14h00 à 18h00 au stade Yvon Ferenken.

LES MESSES DES MOIS DE JUILLET ET AOÛT

HORAIRES

samedi 04 Juillet	SAINS-DU-NORD (18h00)
dimanche 05 Juillet	OHAIN (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 11 Juillet	TRELON (18h00)
dimanche 12 Juillet	RAINSARS (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 18 Juillet	WIGNEHIES (18h00)
dimanche 19 Juillet	FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 25 Juillet	ANOR (18h00) – EPPE-SAUVAGE (18h00)
dimanche 26 Juillet	FERON (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 1 ^{er} Août	SAINS-DU-NORD (18h00)
dimanche 02 Août	OHAIN (09h30) – FOURMIES NOTRE-DAME (11h00)
samedi 08 Août	GLAGEON (18h00)
dimanche 09 Août	FOURMIES NOTRE-DAME (11h00)
samedi 15 Août	RAINSARS (09h30) – BAIVES (11h00)
dimanche 16 Août	FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 22 Août	ANOR (18h00)
dimanche 23 Août	FERON (09h30) – FOURMIES NOTRE DAME (11h00)
samedi 29 Août	EPPE-SAUVAGE (18h00) – WIGNEHIES (18h00)
dimanche 30 Août	OHAIN (09h30)

PRÉCAUTIONS SANITAIRES

Port du masque indispensable à partir de 11 ans.
Respect de la distance physique de 1 mètre.
Désinfection des mains en entrant.
Obligation de s'asseoir aux places indiquées.
La communion sera apportée par le prêtre.
L'offrande se fait dans un panier à la sortie de l'église.

PERMANENCE MGEN



La Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale tiendra en mairie de Trélon une permanence le vendredi 07 Août sur rendez-vous fixés à 9h00, 10h00, 11h00, 14h00, 15h00 et 16h00.
Inscriptions : Mr Watremez 07 84 45 01 13 ou par courriel : jwatremez@mgen.fr

SOLUTION DU JEU N° 333

Les livres, les CD ou les places pour le prochain spectacle offerts par la municipalité ont été gagnés par Mesdames BREHON Christine et LENGRAUD Valérie (**le lot ou le billet est à retirer en mairie obligatoirement dans le mois qui suit**).

ÉTAT CIVIL

BIENVENUES

Zack DONNÉE, né le 26 Avril 2020 à SAINT-SAULVE (Nord), (11B rue Aristide Briand)
Léo DONNÉE, né le 19 Mai 2020 à FOURMIES (Nord), (5 Cité le Calloy)
Roni ROLAND, né le 31 Mai 2020 à FOURMIES (Nord), (17 place du Maréchal Joffre)
Azaël LIZZI BEAUVAIS, né le 5 Juin 2020 à FOURMIES (Nord), (1 avenue Léo Lagrange)